



METTRE EN ŒUVRE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

La circulaire de la CNAF du 26 mars 2014 a modifié les règles de la Prestation de service unique (PSU). Les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) doivent remplir certains critères afin de bénéficier du meilleur taux de revalorisation de la PSU. Si l'on s'attache à préserver un accueil de qualité pour les enfants et pour les parents, ces évolutions amènent les gestionnaires à repenser leur fonctionnement et à faire évoluer leur projet d'établissement. Ainsi cette formation abordera la PSU par

l'angle de l'accueil de l'enfant et du travail avec les équipes de professionnels et non pas seulement par l'angle financier.

Elle proposera des outils aux participants, tous responsables de structures privées non lucratives, et leur permettra d'échanger et de confronter des pratiques pour trouver un équilibre entre les besoins des enfants, les attentes des familles, des professionnels et des partenaires et l'équilibre financier de la structure pour adosser la PSU à un projet pédagogique.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de la PSU
- S'approprier les outils d'estimation de la bonification selon plusieurs hypothèses
- Comprendre les nouveaux enjeux de qualité de l'accueil
- Analyser les pistes de travail au niveau du projet d'établissement, avec les enfants, les parents, les équipes

CONTENU

Le contenu de cette formation sera actualisé après la publication de la Convention d'objectifs et de gestion Etat /CNAF 2018-2023.

Les modalités de financement de la PSU

- Les principes de la circulaire du 26 mars 2014
- Les nouveaux éléments rentrant dans le calcul de la PSU : taux de facturation et taux d'occupation
- Les différents niveaux de bonification de la PSU
- Les aides financières de la branche famille pour aider les gestionnaires

Outils de pilotage et tableaux de bord

- Mise en œuvre progressive des critères et des bonifications
- Suivi de l'impact financier des nouvelles conditions de PSU
- L'optimisation du taux d'occupation et du taux de facturation
- Les moyens techniques
- L'adaptation des ressources

Projet d'établissement et projet pédagogique: la PSU et le triptyque enfant - parent - professionnel

- L'intérêt de la PSU pour accueillir tous les enfants
- Les stratégies managériales et organisationnelles
- Accueil régulier à temps plein, à temps partiel et accueil occasionnel : l'organisation et la planification, la contractualisation et les modalités de travail avec les parents, le règlement de fonctionnement
- Le projet pédagogique et ses évolutions pour accueillir tous les enfants : « du mode de garde au lieu de vie »
- L'accompagnement des professionnels et le management des équipes
- L'évaluation



22 janvier 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Connaissance du cadre législatif et réglementaire des EAJE

PUBLICS

- Directeurs d'EAJE
- Coordonnateurs
- Conseillers techniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant:

- apports théoriques et méthodologiques
- retour d'expériences
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseillère Enfance et Jeunesse - FEHAP
- Directrices d'établissements